

Chypre choisit l'avortement



Article rédigé par *Yves Daoudal*, le 02 avril 2018

Le Parlement de Chypre a adopté vendredi dernier, par 33 voix contre 8 et 5 abstentions, un projet de loi qui dépénalise l'avortement jusqu'à 12 semaines, et jusqu'à 19 semaines en cas de viol ou d'inceste.

Pour retrouver l'article dans son intégralité :

<http://yvesdaoudal.hautetfort.com/archive/2018/04/02/chypre-helas-6039958.html>